

PV de la commission électorale du 26 mars 2019

Personnes présentes :

Pour les membres étudiants : Pierre Vandoorne, Claire Langlois, Blaise Mottouille, Santiago Dierckx

Pour les membres du personnel académique : Edouard Cuvelier, Geoffrey Willems

Pour l'AVIE : Nicolas Gilson

Pour le vice-recteur aux affaires étudiantes : Florence Vanderstichelen

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé.

2. Approbation du PV du 22 mars 2019

Le PV est approuvé moyennant les modifications à apporter par Françoise.

3. Débriefing à propos de la demande de réinstauration de la campagne neutre

La commission a reçu le 23 mars un courrier de Simon Geshef (Amazones), de la liste MAGA, et d'un candidat indépendant, s'étonnant de la décision de la commission électorale de permettre la poursuite de la campagne électorale durant la période de vote et demandant le retrait de cette décision.

La commission a reçu Simon Geshef, Amazones, Henry Maes, pour Maga et Arnaud Huberty pour Nova. Le lundi 25 mars.

Après avoir entendu oralement les arguments développés dans le courrier et après réflexion lors de la réunion de ce jour, la commission maintient sa décision d'autoriser, conformément à l'article 35 du règlement électoral, la propagande électorale sur tous les sites durant le scrutin. Les motifs de cette décision restent inchangés.

Une modification de cette décision comporterait différents risques : difficulté de communiquer de façon efficace de telle sorte que l'information soit reçue et mise en œuvre immédiatement par tous les candidats.e.s ; risque d'inégalité de traitement.

Par ailleurs, la charte des élections donne des balises claires à propos des comportements ad-hoc. Et aucun signalement de mauvais comportement n'a été fait à la commission.

La commission maintient donc sa décision.

4. Traitement des différentes demandes

- Plainte de surclashage introduite par Amazones

La commission a demandé à NOVA de les retirer dans les plus brefs délais.
La liste Amazones a été mise au courant.

- Inquiétude de la page AGL léniniste

Un membre du conseil de fac a exprimé son inquiétude face à la page AGL léniniste (page satirique de l'AGL). Car des membres du comité AGL ont « liké » la page, et ça porte atteinte à leur image de neutralité.

La commission a indiqué qu'il pouvait introduire une plainte à l'adresse adaptée, mais il n'a pas introduit de plainte.

- Souhait de retirer un candidat de la liste NOVA

Car les propos proférés par ce candidat ne sont pas en accord avec les valeurs de cette liste. Le candidat étant d'accord de se retirer.

- Demande de retrait, par la liste Nova de Christophe Thiry le 24 mars

La commission ne peut pas retirer un candidat au-delà de la date de la publication définitive des listes. Il appartient à la liste Nova de communiquer elle-même qu'elle se désolidarise du candidat et d'assurer la démission de celui-ci s'il est élu.

- Coquille dans le mail du vice-recteur

Amazones s'est senti lésé car le lien rapportant à leur page facebook dans le mail du vice-recteur comportait une coquille, et le lien ne fonctionnait pas. Il s'agit d'une erreur humaine. Le vice-recteur va envoyer un nouveau courrier le 27/03 avec les bonnes coordonnées.

- Lettre ouverte à destination de la commission

La comelec a pris connaissance de la lettre ouverte soutenue par un certain nombre d'étudiant, signée par Sarah Tulkens.

5. Divers

- la salle de dépouillement : Jean Dabin (à côté des halles du MORE) de 8h30 à 12h.
- Communication des résultats : vers 13h au FOYER prévoir un côté convivial.